

Le Goût des autres - Compte-rendu du CA du 27/11/2017

Présents: Agnès, Annick, Jean-Paul, Nicole, Pierre, Stéphanie, Valérie, Dominique

Excusés : Bertrand

Ordre du jour : Marché festif 2018 ?

1 – CR du bilan du comité festif concernant l'organisation du marché festif 2017 (qui a été annulé)

Le 26/10/17, le comité festif s'est réuni pour faire un bilan de l'organisation du marché festif 2017. Le compte rendu de cette réunion a constitué le support de ce CA. Voici le résumé des points abordés :

- Pourquoi un marché festif?

- Côté comité festif :
 - o le marché festif a pour objectif de promouvoir les réseaux courts, l'agriculture paysanne, l'artisanat local, des associations solidaires, un espace de gratuité.
 - o Suggestions: inviter des associations pour le respect de l'environnement ("Faire soi-même" en sollicitant associations et artisans sur ce créneau.)
- Côté CA, complément avec :
 - o Mettre en avant des initiatives : producteurs qui s'installent, méthodes de travail de la terre..
 - o Comment essayer le principe du GDA ?
 - o Inviter les AMAP environnantes et leur proposer de tenir un stand de présentation de leurs activités,
 - o Favoriser les artisans en relation avec l'agriculture : travail du cuir, textile autre que le coton, vanneries, osier, laine...

- Comment améliorer l'organisation du marché Producteurs/Artisans ?

- Côté comité festif :
 - o la gestion du marché Producteurs / Artisans (contacts + arbitrage) devrait être assuré par un groupe de plusieurs personnes (trop lourd pour une seule personne)
 - o ce groupe "gestion marché", composé de personnes de la commission producteurs et du comité festif, aura en charge les arbitrages, faits à partir de règles prédéfinies :
 - Règles pour les producteurs: celles des AMAP (qui vont être probablement remises à jour côté CA du GDA)
 - Règles pour les artisans :
 - Qu'ils respectent charte et valeurs du GDA
 - Qu'ils proposent des produits de qualité, basés sur des produits locaux et respectueux de l'environnement
 - Qu'ils soient « locaux » : il faudrait idéalement définir un périmètre
 - Faut-il n'autoriser que les professionnels ? faut-il refuser un retraité pauvre OU un travailleur pauvre qui vend ses produits pour améliorer leur quotidien?

- Budget :

- Comité festif
 - o Le budget 2017 basé sur le budget 2016, ne comprenait pas la communication. Pour le prochain événement, prévoir d'intégrer les coûts de communications (histoire de « libérer » les quelques personnes qui ont assuré les impressions 2017 et 2016). Se baser sur les volumes d'affiches A3 et A5 imprimées en 2017.
 - o Il paraît primordial que cet événement ne pénalise pas le budget de l'association dont un des objectifs est de proposer des aides aux producteurs en cas de difficultés. A chacun des 2 précédents marchés festifs, il y a eu équilibre des dépenses/recettes : le budget de l'association n'a pas été pénalisé. Le risque est cependant élevé à chaque fois puisque les recettes ne sont basées que sur la buvette et les ventes de gâteaux, confectionnés par les adhérents. Histoire de s'affranchir de ce risque, le comité festif a fait plusieurs propositions pour collecter en amont de l'argent pour financer cet événement :
 - Demande de subventions (mairie, département, région, européenne) -> à confirmer par le CA si cette option est envisageable,
 - organiser une vente de plante et/ou de boules de graines au printemps. A définir : qui produit les plantes/boules de graines ? Pour la vente, solliciter les adhérents ?
- Côté CA, concernant la collecte de fonds en amont du marché festif 2017:
 - Subventions :
 - alerte sur la lourdeur de telles démarches,
 - cela correspond t-il aux objectifs de l'Association?
 - Vente préalable : plusieurs membres ne souhaitent personnellement pas participer à de telles actions.

=> la décision concernant cette collecte de fond préalable est reportée au prochain CA.

- Quelle motivation pour un marché en 2018? Où et quand ?

- Côté comité festif : favorable à l'unanimité pour une version 2018. Proposition : à Venerque le samedi 15 septembre 2018 (sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres événements le même jour sur Venerque).
- Côté CA :
 - o Il a été mentionné que l'organisation de ce marché festif 2017 a pris trop de temps sur les CA et qu'en conséquence rien d'autre n'a été réalisé cette année. Une réflexion pourrait avoir lieu quand à la communication Comité festif / CA pour éviter que les séances de CA ne soient pas trop impactées et que d'autres activités puissent être menées en parallèle.
 - o la décision CA à propos de « Marché festif 2018 ou pas » est reportée au prochain CA et/ou soumise à l'AG comme l'an passé.

2- Opération "De ferme en ferme"

Nicole et Pierre informent le CA qu'ils ont reçu comme chaque année une sollicitation de la fédération des CIVAM 31 pour participer à l'opération "de ferme en ferme" les 28 et 29 avril 2018. Des producteurs du GDA (Bertrand, Patricia...) ont déjà participé à cette opération. Pour 2018 Nicole et Pierre ont inscrit leur ferme à cette manifestation, d'une part pour la faire visiter au public et pour échanger sur le thème du non-travail de sol en maraîchage, d'autre part pour se donner une occasion de dynamiser le soutien aux producteurs du voisinage, en particulier les nouveaux (Idriss, Kamel, Clément, Cécile) mais aussi les autres.

Nicole et Pierre demandent au GDA s'il est volontaire pour participer aussi à "de ferme en ferme", en tenant un stand sur les deux jours et éventuellement en proposant une ou des animations.

=>Le CA valide le principe de la participation du GDA, et inscrit cette question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

3 –Divers

Nouveau: Librairie ambulante de Pamiers. 1 fois par mois.

Eva et Raymond ont repris en septembre la librairie **le Bleu du Ciel** à Pamiers. Ils souhaitent développer la **vente ambulante** parallèlement à leur activité sédentaire à Pamiers.

Leur premier lieu d'accueil a été une ferme située à Pailhès dans la vallée de la Lèze où se tient une forme de vente directe de producteurs (assez proche de ce que nous faisons au « goût des autres », sans structure associative). Ils y présentent une sélection de livres complètement subjective mais avec un souci de diversité : des **livres jeunesse** pour tous les âges, de la **littérature** (poche et grand format), des **sciences humaines**, des **bandes-dessinées** et quelques livres de " **vie pratique** ". Ils vendent aussi des **jeux** pour enfants des marques Djeco et Auzou, et des jeux de société pour adultes, de différents éditeurs.

Ils vont venir sous le hangar de Pierre et Nicole les **12 et 19 Décembre**. Pour les contacter, via le site internet (qui est encore presque à l'état d'ébauche !) <http://www.librairielebleuduciel.com/> aller dans « coordonnées et contact » et remplir le mini formulaire ou bien directement à l'adresse suivante : contact@librairielebleuduciel.com ou bien par téléphone au 05 61 60 02 79 pendant les horaires d'ouverture.

Il est possible de commander pour la fois suivante, soit sur place soit par mail jusqu'à une semaine avant leur venue.

Attention, il faut bien préciser dans le mail que c'est pour l'Association de Lagardelle sur Lèze.

Si cette démarche intéresse les adhérents, Eva et Raymond viendront sous le hangar une fois par mois.

4 –Prochains rendez-vous

CA : Prochaine séance: le 22 janvier 2018, 20h30 chez Pierre et Nicole

AG : un rendez-vous à noter à vos agendas dès maintenant :

Assemblée Générale du Goût Des Autres

Le dimanche 18 mars, à partir de 16h,

Salle des fêtes de Lagardelle

Nouvelle formule : apéro partagé !